

# Vivre à VAIR



N°1 - JANVIER 2021



L'extérieur de la future halle de tennis



Le futur parking rue de la Boule d'Or



La nouvelle salle du conseil municipal



L'intérieur de la future halle de tennis



Rue des Camélias



Rue de la Blanchère

# Vivre à VAIR

Ce bulletin municipal, intitulé « *Vivre à Vair* » est un numéro que vous retrouverez dans vos boîtes aux lettres au début de chaque année.

Il s'agit d'une version plus longue et plus détaillée de la vie de Vair-sur-Loire et des travaux de l'équipe municipale.

En partie centrale, vous trouverez quatre pages consacrées à l'installation de la vidéoprotection mais également un formulaire vous invitant à nous faire part de vos questions relatives à ce projet.

En pages 23 et 24, vous pourrez détacher le calendrier 2021 d'ouverture des mairies de Vair-sur-Loire et le calendrier de ramassage des ordures ménagères de la COMPA.

Vous retrouverez l'édition classique du bulletin municipal « *Au fil de Vair* » dès le mois de mars.

Bonne lecture !

## Agenda communal

- La mairie d'Anetz sera fermée du lundi 22 au samedi 27 février 2021.
- La mairie de St Herblon sera fermée du lundi 1er au samedi 6 mars 2021.
- L'agence postale d'Anetz sera fermée le samedi 27 février 2021.
- L'agence postale de St Herblon sera fermée le samedi 06 mars 2021.
- Les prochains conseils municipaux auront lieu les lundis 25 janvier, 08 mars, 19 avril, 07 juin et 05 juillet 2021. Selon l'évolution de la crise sanitaire, ils se dérouleront à la salle Louis Rousseau ou à la mairie siège de Vair-sur-Loire (4 rue de la Boule d'Or).

Vie municipale	p 2
Etat Civil - Urbanisme	p 10
Dossier - vidéoprotection	p 11
Ecoles	p 15
Associations	p 18
Intercommunalité	p 19
Vie professionnelle	p 20
Tribune libre	p 21
Les services	p 22
Calendriers détachables	p 23

### COVID-19

Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Monsieur le Maire, Eric LUCAS  
Les membres du Conseil Municipal  
et le personnel communal  
vous souhaitent une

*belle année* 2021

Mairie - 4 rue de la Boule d'Or - 44150 - VAIR SUR LOIRE - 02.40.98.02.23 - mairie@vairsurloire.fr



Chers Vairloises, Chers Vairlois,

Nous traversons une crise qui bouleverse nos vies et nous isole, rendant l'avenir incertain.

Malgré ce contexte, vous pouvez compter sur notre engagement et notre détermination à faire de 2021 une année riche de projet.

Vous pouvez aussi compter sur nos valeurs républicaines et de service public qui nous animent sans relâche.

Ensemble faisons de 2021 une année de solidarité, d'espérance et de confiance dans l'avenir de Vair-sur-Loire.

A chacune et chacun d'entre vous, j'adresse mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux, de belle et bonne année pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

La cérémonie des vœux ayant été annulée, la municipalité a réfléchi à une alternative.

Vous trouverez dans ce bulletin un calendrier 2021 qui vous accompagnera toute l'année.

Eric LUCAS

# Commission finances

Le budget 2021 a été voté en décembre 2020. Ce vote en fin d'année va nous permettre de lancer les projets et les demandes de subventions dès le début de cette année.



## Impôts 2021

Avec la réforme engagée par le gouvernement sur la taxe d'habitation, nous ne pouvons plus faire varier cette taxe.

Elle représente plus de 52 % des recettes fiscales de Vair-sur-Loire.

La commune est compensée pour la disparition de cette taxe sur les bases de 2017, nous faisant perdre plus de 24 000 € par an. Mais plus de 80 % des habitants de Vair-sur-Loire ont bénéficié de cette réforme et paient donc depuis 2018 moins de taxe d'habitation, voire plus aucune depuis 2020.

Depuis la création de la commune nouvelle, les taux d'imposition augmentaient de 2 %. Mais, cette année, nous avons voté une hausse de la taxe foncière sur le bâti de 1 %. La recette supplémentaire pour les finances locales sera d'environ 6 000 €. Certains peuvent dire que c'est peu, d'autres que c'est trop vu le contexte actuel. Mais, en tant qu'élus responsables, nous devons prévoir l'avenir de la commune et garantir les services à apporter à la population.



A ces investissements, il faut ajouter les remboursements du capital de nos emprunts en cours pour 484 000 €.

En fonctionnement, nous avons budgété un poste à temps complet pour un animateur enfance/jeunesse et une étude pour l'analyse des besoins sociaux qui servira de base de travail pour définir la politique sociale que doit avoir une commune de près de 5 000 habitants.

Nous prévoyons, également le recrutement d'un responsable des services techniques pour accompagner la commune dans ses projets de travaux et d'appels d'offres.

## Budget 2021

Ce budget a été réalisé sans avoir recours à de nouveaux emprunts.

Les investissements budgétés seront donc assurés par l'autofinancement et par les fonds de concours et subventions que nous pourrons obtenir de nos partenaires (Compa, Département, Région, Etat, Europe).

Pour cette nouvelle année, nous allons continuer les investissements engagés tels que l'agrandissement de la mairie de St Herblon et le complexe sportif de la salle de la Cour à Anetz. Nous programmons aussi de nouveaux investissements. A savoir :

- Etude réaménagement de l'Ecole La Fontaine : 10 000 €
- Réfection façade en tuffeau de l'école de la Fontaine : 20 000 €
- Toilettes de l'Ecole du Chêne Vert : 69 000 €
- Terrain de football en herbe : 100 000 €
- Boulodrome : 50 000 €
- Rond-point de la mairie : 320 000 €
- 2ème rond-point de la Barbinière : 100 000 €
- Vidéoprotection (1ère tranche) : 215 000 €
- Théâtre de verdure : 240 000 €
- Extension cabinet médical : 75 000 €
- Aires de jeux (programme pluriannuel) : 40 000 €
- Liaisons douces : 50 000 €

## COVID 19 - coût pour la commune

### Dépenses supplémentaires :

- en fournitures d'entretien et entretien des bâtiments : + 10 000 €

### Dépenses en moins :

- énergie/ alimentation: - 50 000 €

Soit des dépenses en baisse de 40 000 €

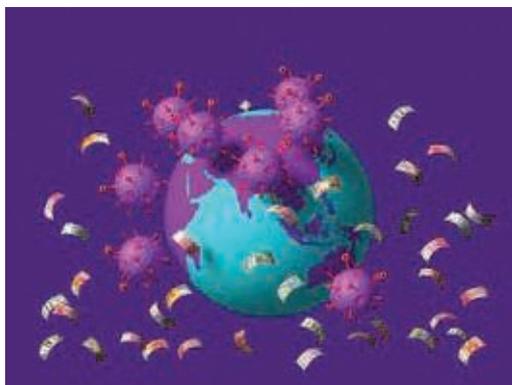
### Baisse des recettes :

- redevances de la cantine et périscolaire :  
- 120 000 €
- revenus des immeubles (locations des salles) :  
- 20 000 €

**Soit des recettes en baisse de 140 000 €.**

Donc au global, l'impact du Covid est un coût de 100 000 € (140 000 € de baisse de recettes contre une baisse seulement de 40 000 € des charges).

Le poste «personnel» n'a pas été impacté car le chômage partiel n'a pas été appliqué dans la fonction publique.



Patrick Buchet  
Adjoint aux finances

## Commission ressources humaines



La commune de Vair-sur-Loire emploie 50 salariés pour environ 40 ETP (Emplois Equivalent Temps Plein).

Plus de la moitié de cet effectif est affecté aux services scolaires, périscolaires et restauration scolaire.

La masse salariale est d'environ 1 500 000 € et représente près de la moitié des dépenses de fonctionnement de la commune.

Pour 2021, nous allons accueillir pour une période de 6 mois à compter de janvier un stagiaire dans le service social pour la réalisation d'une analyse des besoins.

A partir du 1er février, un nouveau responsable animation jeunesse viendra rejoindre la collectivité. Nous sommes aussi en phase de recrutement d'un responsable des services techniques pour prendre en charge la direction de ces services techniques et apporter un appui technique lors de l'élaboration des marchés publics de la commune.

Un important travail de la commission Ressources Humaines durant cette année sera de mettre en place, pour le 1er janvier 2022, la mise en conformité des régimes du temps de travail suite à la loi 2019-828 de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

En l'espèce, il s'agit de mettre fin au régime dérogatoire qui est en place depuis le passage aux 35 heures (loi Aubry applicable depuis 2002).

Patrick Buchet  
Adjoint aux RH

Liliane Couilleault  
Conseillère déléguée aux RH

## Commission communication



Les premiers travaux de la commission ont été rapidement visibles.

En effet, dès son installation, l'équipe s'est penchée sur la refonte du bulletin municipal pour permettre des publications plus fréquentes grâce au bulletin « *Au fil de Vair* » mais aussi sur un numéro annuel plus conséquent, intitulé « *Vivre à Vair* ».

Pour rappel, l'installation de l'application IntraMuros en octobre dernier permet aux habitants d'être informés plus rapidement sur les actualités de la commune et des alentours. Enfin, un état des lieux du site internet est en cours dans le but de le rendre plus accessible pour l'ensemble des citoyens.

Marie Lhérieau  
Adjointe à la culture et la communication

Benoît Chassé  
Conseiller délégué à la communication



## Commission Culture



### Le théâtre de verdure

Les membres de la commission « Culture » travaillent depuis quelques mois sur le projet d'un théâtre de verdure afin de créer un espace permettant la diffusion d'une offre artistique et culturelle sur la commune. Situé derrière la mairie principale, ce nouvel espace sera pleinement ancré dans la nature : le théâtre en demi-cercle s'inscrit dans la pente naturelle du terrain. Il s'ouvre sur la prairie en offrant un point de vue dégagé sur le paysage et se fond naturellement dans l'environnement avec la création d'un petit bois sur la partie Est.

Les végétaux et les minéraux utilisés dans ce projet seront choisis en fonction de leur intérêt écologique de façon à être le moins



énergivores possible.

Le projet est évolutif. La capacité d'accueil sera d'une centaine de places assises en gradins dans un premier temps, sans compter les places libres sur les

espaces enherbés. Par la suite, il sera possible de rajouter 200 places assises en gradins supplémentaires.

Une plateforme haute sera aménagée à l'entrée du site.

Elle permettra d'accueillir barnums, tables, toilettes et accès aux gradins.

Quant aux personnes à mobilité réduite, il a été envisagé plusieurs entrées : soit depuis la plateforme basse situé du côté des loges, soit depuis la plateforme haute.

Plusieurs parkings situés à proximité rendront le site facilement accessible.



Les premiers spectacles au théâtre de verdure sont prévus pour 2022.

## Commission affaires scolaires



### Travaux dans les écoles publiques



A l'école le Chêne Vert, des travaux devraient commencer au printemps. Il s'agit dans un premier temps de l'extension de la cour de récréation côté est. Cet agrandissement a été réfléchi dans le contexte de l'aménagement des parkings de la mairie et permettra un accès des secours de ce côté.

Dans un deuxième temps, une extension du bâtiment de l'école élémentaire permettra de créer des sanitaires en rez-de-chaussée et de remettre aux normes les équipements de sécurité.



A l'école La Fontaine, suite à la création du pôle «maternelle», il est désormais nécessaire de réfléchir à l'aménagement de la partie « élémentaire ». Une réflexion s'engagera donc en 2021 avec le recrutement d'un cabinet d'étude. En parallèle, des travaux de toitures et de réfection de façades sont prévus sur les bâtiments anciens.

Amélie Cornilleau  
adjointe à l'enfance jeunesse et l'éducation

Isabelle Lefol-André  
Conseillère déléguée aux affaires scolaires

# Commission enfance jeunesse



## Le foyer des jeunes

### Un nouvel animateur



Bonjour à tous,  
Je suis Benoît et je viens rejoindre avec enthousiasme le service jeunesse de Vair-sur-Loire.

J'interviens avec les jeunes de 11 ans à 17 ans, le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires. Je suis chargé d'accompagner les jeunes dans leurs projets ainsi que dans leurs loisirs.

Après avoir obtenu mon BPJEPS j'ai travaillé dans différentes structures au poste d'animateur.

J'ai mis en place de nombreux projets, de toutes nature (eco r'aide, séjours à la mer et montagne, action culturelle et création de BD,...).

Je suis passionné par les arts urbains (rap, street art) ainsi que par les activités sportives (tennis de table, football, rugby...) et les voyages.

Je viens continuer mon aventure professionnelle à Vair-Sur-Loire, où je souhaite mettre en place de nombreuses actions avec les jeunes.

Si vous avez des envies, des projets en tête, n'hésitez surtout pas à venir m'en parler !

## Un nouveau nom pour le foyer des jeunes - Appel à idées

La municipalité recherche un nom pour le foyer des jeunes.

Merci de transmettre vos idées à : [enfance.jeunesse@vairsurloire.fr](mailto:enfance.jeunesse@vairsurloire.fr).

**Petite contrainte** : le mot «jeunes» ne doit pas figurer dans le nom.



# Conseil municipal des enfants



## 1<sup>er</sup> projet : le tri sélectif

Les membres du C.M.E ont travaillé durant cette première année de leur mandat sur un projet de tri sélectif. Leur souhait était d'installer des poubelles dans les cours d'école. Les jeunes élus ont écrit une lettre aux directrices des écoles de Vair-sur-Loire afin de leur présenter leur projet.

Deux poubelles en forme de crayon seront prochainement installées dans chaque cour d'école : l'une sera jaune, pour les déchets recyclables et l'autre sera noire pour le tout-venant. Ils ont également travaillé sur une fiche explicative qu'ils présenteront dans chacune des écoles.



Le 2<sup>ème</sup> projet verra bientôt le jour :

### les kiosques à livres

Les membres du C.M.E ont invité des bénévoles des bibliothèques afin d'échanger sur ce projet. Il a été décidé de placer un kiosque dans chaque commune déléguée. Les jeunes élus solliciteront les associations et des bénévoles afin de les aider dans la conception et la réalisation de ces kiosques.



Réunion avec les bénévoles des bibliothèques

## Commission bâtiments/voirie

### Travaux d'extension/réhabilitation

Les services administratifs de la mairie de St Herblon ont déménagé dans la partie neuve. Les travaux de rénovation et de restructuration dans la partie ancienne pourront commencer. L'ensemble des travaux devrait être terminé pour la fin de l'année.

Les aménagements extérieurs de la mairie vont également être entrepris prochainement. Dans le prolongement de ces travaux, il est envisagé de créer un rond-point devant la mairie pour sécuriser et fluidifier la circulation. Il permettra également de diminuer la vitesse des véhicules et de sécuriser le cheminement des piétons.

### Halle de tennis

La halle de tennis est couverte, s'isole du froid avant de revêtir son imperméable contre les intempéries. A l'intérieur, sa surface est recouverte d'un enrobé en attendant un revêtement final au printemps prochain. Les vestiaires prennent forme. Patience !

### Voirie

Comme tous les ans, une programmation de la réfection de la voirie est en cours d'étude sur le territoire communal.



### Rue de l'Europe

Les travaux sont terminés.

Un parking est à la disposition de tous, plus fonctionnel, pour plus de sécurité, pour les enfants et parents qui se rendent à la périscolaire, et pour vous qui vous rendez dans les commerces.

Cette rue est transversale entre la rue des Pinsons et la rue de l'Hôtel de Ville.

La rue des Pinsons est fermée depuis la RD 723.

Entrez ou sortez depuis le rond-point à la Barbinière, vos déplacements seront plus sécurisés.

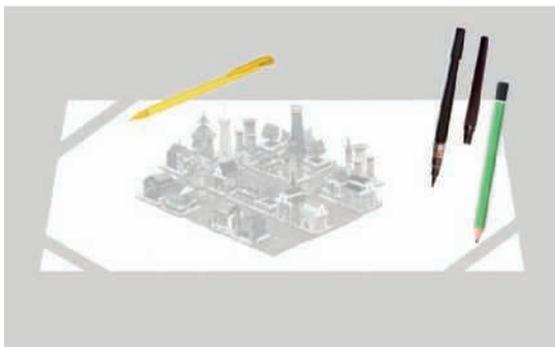
Henri Rabergeau  
Adjoint aux bâtiments et à la voirie

Didier Merel - Conseiller délégué Anetz  
Hubert Petit - Conseiller délégué St Herblon

# Commission urbanisme



## Documents d'urbanisme : quels sont-ils ?



Vous avez un projet de construction ou des travaux qui modifient votre construction : Attention, il est important de respecter le code de l'urbanisme. Voici un rappel des règles.

Quels sont les travaux dispensés d'autorisation ?

- les aménagements intérieurs sans changement de destination des locaux existants, sans création d'ouverture, sans création de niveau supplémentaire,
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 5 m<sup>2</sup> au sol,
- Les abris de piscine, les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m

Quels sont les travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable (DP) ?

- création de 5 à 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- modification de façade (teinte ou matériaux), création d'une ouverture ou modification d'une ouverture existante (en façade ou de toit),
- changement de destination de locaux existants,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m<sup>2</sup>),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets

classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),

- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine.

Quels sont les travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire ?

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m<sup>2</sup>),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

## Infractions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

## Renseignements complémentaires

Vous pouvez consulter le PLU sur le site de la mairie ou contacter le service urbanisme .

Pierre de Laubadère  
Adjoint à l'urbanisme et l'environnement

Georgina Collineau  
Conseillère déléguée à l'urbanisme

# Commission Environnement



Bonjour, Bonjour les hirondelles,

La fin de l'hiver et le printemps seront bientôt en vue ...

Ce sera, pour beaucoup d'entre vous, l'occasion de redémarrer des travaux dans vos jardins, vos potagers, vos champs...

Nous ferons le point, dans le futurs numéro de « *Au fil de Vair* », de ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire pour protéger notre environnement et ne pas risquer d'enfreindre certaines règles.

Qui aurait pu imaginer Vair-sur-Loire sans ses DÉCORS DE NOËL ?

Sans l'opiniâtreté des bénévoles qui, année après année, ont créé tous ces lutins, ces pères Noël, ces rennes, ces traîneaux, ces cadeaux, ces ours et ces oursins, rien n'aurait été possible !

Malgré les conditions sanitaires très défavorables et grâce au concours des services techniques de la commune, nos espaces verts, nos places et nos ronds points se sont à nouveau peuplés de toutes ces figures que nous apprécions.

Que tous les bénévoles et le personnel technique, au nom de tous les habitants, soient ici chaleureusement remerciés.

Nous attendons maintenant avec impatience les nouvelles créations pour les fêtes 2021 en espérant que les temps qui viendront seront plus propices à l'organisation de tous ces préparatifs !



# Commission solidarité et aînés - CCAS

Bons d'achat

Suite à la Covid, le CCAS n'est malheureusement pas en mesure de réaliser le repas des aînés en ce début d'année comme il est de coutume.

Cependant, une réflexion a été menée afin d'obtenir un moyen pour compenser l'absence de ce repas tout en aidant les commerçants locaux.

Celle-ci a abouti à la décision de distribuer 4 chèques cadeaux de 5 € chacun, soit une valeur globale de 20 €, à chaque personne de 70 ans et plus. Ces chèques seront utilisables chez les commerçants de Vair-sur-Loire qui étaient considérés comme « non-essentiel » pendant le 2ème confinement.

Espérons que ces chèques feront plaisir à nos aînés et aideront nos commerçants locaux.



Analyse des besoins sociaux

La commune de Vair-sur-Loire va réaliser une analyse des besoins sociaux (ABS) dans le courant du 1er semestre 2021 pour faire l'inventaire des actions actuelles et développer la politique sociale future.

Cette ABS sera réalisée par un étudiant en Master 1 en développement territorial à l'ESSS et suivie par une consultante.

Grâce à cette étude, à la rentrée 2021, nous pourrons avancer avec toutes les informations nécessaires pour aller dans la bonne direction.

Michelle Rigaud  
Adjointe aux Affaires sociales

Estelle Lemaux  
Conseillère déléguée

# Commission vie associative et sport

La pandémie de Covid-19 a considérablement impacté la vie associative. Afin de permettre une reprise des activités, dans le respect de la réglementation, un travail conjoint avec quelques associations a été réalisé début septembre pour la mise en place du protocole sanitaire.

Une rencontre avec les associations aurait dû se tenir début octobre, mais la situation sanitaire ayant empiré, nous avons été contraints d'annuler. La commission vie associative travaille sur un questionnaire qui permettra de recenser les besoins des différentes associations. Celui-ci sera envoyé courant mars.

## Les projets 2021 à venir:

Rénovation du terrain de foot stabilisé : la suppression future du terrain de foot d'Anetz et la vétusté du terrain stabilisé à St Herblon, nous ont amené à réfléchir sur la rénovation de ce terrain.



Une rencontre a été organisée avec Herblanetz afin de discuter et d'échanger sur ce projet.

Un boulodrome couvert devrait voir le jour dans le courant de cette année avec un effectif potentiel de 35 personnes et une pratique régulière de 2 à 3 fois par semaine. Le Club Bon Accueil et générations mouvement souhaitent un boulodrome qui permettra une pratique plus confortable en hiver et lors des jours de pluie.

Anaïs Orhon  
Adjointe à la vie associative et au sport

Stéphane MELLIER  
Conseiller délégué à la vie associative

## Etat civil

### Naissances 2020

20/11/2020	RAYER Zélie
21/11/2020	BIOTEAU Mya
24/11/2020	CHAUVEAU Cassandre
14/12/2020	DUPLAT RATURAT Baptiste

### PACS 2020

01/12/2020	MOURIN Antoine et MEDA Fernande
07/12/2020	PRODHOMME Adeline et CHASSE Benoît
28/12/2020	LEMAUX José et VIAVANT Clémence

### Décès 2020

14/11/2020	CHERBONNIER Franck
08/12/2020	GUIMAS née GOULAY Odette
18/12/2020	DEROUINEAU André
21/12/2020	HUET née HAMON Marie Thérèse
26/12/2020	CARROGET Denise

## Permis de construire

- PAPIN Gaël - 6 rue Hélène Bouchet maison
- GAEC de la Fressigaudière - la Fressigaudière stabulation
- CASSIN Jessica - 177 rue Simone Veil maison
- HODE Jean-Yves - la Calbaudière extension bâtiment agricole
- GAUTIER Valérie - 43 rue Simone Veil maison
- Le GALL Charlotte - 4 rue du Dr Bianchi maison
- RASSIN Pascal - rue de Bretagne maison

## La Vidéoprotection

### Installation d'un système de vidéoprotection à Vair-sur-Loire

En raison de l'Etat d'Urgence Sanitaire actuel et pour respecter les mesures barrières Covid 19 afin de limiter les risques de contamination, nous ne pouvons pas organiser de réunion publique pour présenter et débattre de notre projet de vidéoprotection. Mais, pour vous tenir informés et vous consulter, nous avons réalisé ce document.

Vous y trouverez les objectifs de l'installation d'un tel système, l'historique de la réflexion communale à ce sujet, l'exposé de la différence qui existe entre la vidéoprotection et la vidéosurveillance, le coût d'une telle installation ainsi que des témoignages.

A la dernière page, vous disposerez d'un formulaire pour exprimer vos réflexions, vos interrogations et poser vos questions.

### Pourquoi installer la vidéoprotection sur notre commune ?

Nous faisons face à de plus en plus de dégradations qui touchent nos bâtiments communaux et qui représentent un coût annuel de 25 à 30 000 €.

A cette somme il faut ajouter le temps passé par les Services Techniques de la commune.

Les plaintes des associations et des commerçants sont également nombreuses pour faire état des « visites » dans leurs locaux. On en compte, annuellement, entre 15 et 20 à Saint-Herblon et 20 à 25 à Anetz.

Enfin, la Gendarmerie Nationale encourage les communes à de telles installations pour réaliser un maillage du territoire et lutter contre la délinquance, qu'elle soit locale ou itinérante.





# VIDEO PROTECT

## Pour quels objectifs principaux ?

- Amélioration de la protection des bâtiments communaux.
- Amélioration de la surveillance des routes principales empruntées par les délinquants.
- Réponse aux demandes des associations et des commerçants.
- Sécurisation de la sortie des écoles.

## Historique

La commune a débuté ses réflexions quant à l'installation possible de la vidéo-protection il y a déjà trois ans.

- Une première réunion de l'ancienne municipalité a eu lieu en février 2018. Elle a été l'occasion d'une rencontre avec la Gendarmerie qui y a exposé ses points de vue.
- Un compte-rendu en a été présenté aux élus en avril suivant et, en novembre de la même année, ils ont émis un avis favorable.
- Une enveloppe de 110 000 € a donc été inscrite dans le budget 2019.
- Trois réunions de travail ont eu lieu en mai, juin et juillet 2019.

## Qu'est-ce que la vidéoprotection ?

Des caméras sont installées pour filmer les bâtiments communaux ou la voie publique. Les images ne peuvent pas être prises dans des lieux privés (jardins, maisons, ...) ni dans la cour d'une école. Cela permet de respecter la vie personnelle de chacune et chacun.

Les images enregistrées ne sont pas systématiquement regardées.

**Ce n'est que lorsqu'un délit a été commis qu'elles sont visionnées par un élu référent, en présence d'un gendarme et sur réquisition du procureur de la République pour rechercher une personne ou un véhicule.**

La durée de détention de ces images ne peut excéder trente jours. Au-delà, elles sont effacées.



## La différence avec la vidéoprotection

A la différence de la vidéoprotection, la vidéosurveillance est l'enregistrement des images 24 heures sur 24. Une personne, en général un policier municipal, les visionne en permanence.

## Notre projet et son budget

Il consiste à implanter un système de vidéoprotection sur les principaux bâtiments communaux (complexes sportifs, mairies, écoles publiques) ainsi que sur les axes principaux (rond-point de la Barbinière, l'Ancre, la rue du Prieuré, la rue de Versailles, ...) qui correspondent aux entrées et sorties des centres des deux bourgs.

Les caméras orientées sur les bâtiments publics sont des caméras de reconnaissance tandis que celles disposées sur la voie publique sont « à lecture de plaques ». Le nombre total de caméras serait de 29, dont 19 pour les bâtiments communaux et 10 pour les voies de circulation.

Les emplacements retenus ont été étudiés par un bureau d'études spécialisé (Solarisq), en concertation avec la Gendarmerie Nationale.

Le coût global de l'installation est de 272 000 €.

Il faudra bien entendu en déduire les subventions possibles.

L'investissement se déroulerait en deux phases.

La première en 2021, avec 19 caméras pour les bâtiments publics (172 000 €).

La seconde en 2022, avec les 10 caméras dédiées aux voies de circulation (100 000 €).

## Des témoignages

**Un commerçant :** « J'ai été plusieurs fois victime de cambriolage malgré les protections que j'avais personnellement mises en place. J'ai porté plainte mais la Gendarmerie n'a jamais pu retrouver les délinquants. La vidéoprotection aurait sans doute permis, grâce aux photographies des voleurs et aux plaques des voitures, de remonter jusqu'aux coupables... »

**Une association :** « Notre bureau est malheureusement visité plusieurs fois par an. Les intrus ne prennent pas forcément beaucoup de choses de valeur mais ils cassent des portes, des serrures, du matériel... Il faut tout remplacer et cela coûte cher... »

### **Le bureau d'études Solarisq, par l'intermédiaire de son dirigeant :**

« J'ai l'habitude, depuis de nombreuses années, d'assister les communes dans la vidéoprotection. Systématiquement, les actes de vandalisme et de délinquance diminuent significativement quand une vidéoprotection est installée. C'est aussi un sentiment de sécurité qui s'accroît dans la commune ».

### **La gendarmerie :**

« Nous sommes très largement favorables à la vidéoprotection. L'installation d'un tel équipement nous permet de résoudre plus d'affaires et d'aller plus vite dans nos enquêtes. Plus les communes seront équipées et plus le maillage du territoire sera efficace ».

## **Les questions les plus fréquemment posées**

- Un salarié de la mairie ou un n'importe quel élu pourra-t-il regarder les images ?  
Non, un seul élu sera habilité à visionner les images et cela en présence d'un gendarme et sur réquisition de Procureur de la République.
- Une caméra pourra-t-elle filmer chez moi ?  
En aucun cas ! Une caméra ne peut filmer que sur le domaine public. Ni dans un jardin, ni dans une maison, ni dans un commerce, ni dans une cour de récréation.
- La vie privée sera-t-elle respectée ?  
Oui, bien-sûr ! Les habitants de Vair-sur-Loire seront d'ailleurs tenus au courant de l'installation de la vidéoprotection au moyen d'affiches. D'autre part, pour avoir le droit de l'installer, un dossier administratif doit être déposé en préfecture où il sera soigneusement étudié avant qu'un agrément ne soit donné à la commune. Cet agrément restera valable cinq ans avant d'être réétudié.
- Combien de temps les images sont-elles conservées ?  
Pendant 30 jours au maximum. Elles sont ensuite automatiquement détruites.



**Vous avez d'autres questions, des observations et des remarques à faire... Nous sommes à votre écoute.**

Vous pouvez découper ce formulaire ou utiliser du papier libre. Adressez votre courrier affranchi à la mairie (4 rue de la Boule D'or, - Saint-Herblon - 44150 Vair-sur-Loire) en précisant sur l'enveloppe « Vidéoprotection ».

Vous pouvez également envoyer un e-mail à la mairie : [mairie@vairsurloire.fr](mailto:mairie@vairsurloire.fr).

**A retourner pour le 15/02/2021.**

Pensez à bien nous communiquer votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone et éventuellement votre adresse e-mail pour que nous puissions vous répondre.

---

---

---

---

## Ecole Le Chêne Vert

Toute l'équipe éducative du Chêne Vert vous souhaite une belle année 2021 : qu'elle vous apporte santé et épanouissement.

### Rétrospective 2020 :

Projets :

- intervention musique (cycle 1)
- déchets (CM1)
- infirmière (CM2)
- piscine (CE1-CE2)

Le Père Noël est passé dans les classes maternelles : il a apporté des jeux pour la cour. Les élèves d'élémentaire ont pu lui chanter deux nouvelles chansons : une sur le thème de Noël et l'autre sur le thème du Vendée Globe (course suivie par tous les élèves de l'élémentaire).

Ce fut un moment très apprécié, où tout en respectant le protocole sanitaire, les élèves ont pu se retrouver pour chanter et goûter.



### Portes ouvertes 2021 :

Si votre enfant est né en 2018, il peut être scolarisé dès septembre 2021.

Une porte ouverte a été organisée dans le respect des gestes barrières le samedi 9 janvier de 10h à 12h par les enseignantes pour découvrir le fonctionnement de l'école maternelle.

Vous pouvez toujours inscrire votre enfant.

Pour tout renseignement :

02.40.98.00.96 ou

par mail [ce.0440995t@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440995t@ac-nantes.fr)

## Ecole la Fontaine

### Informations pratiques

L'école compte 155 élèves répartis en 7 classes, de la toute petite section de maternelle au CM2.

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30.

### Calendrier 2021 :

23/01/21: porte ouverte et inscriptions (sous réserve du contexte sanitaire)

26/06/21: fête d'école

02/07/21: exposition de fin d'année

## Inscriptions

Pour les enfants nés en 2018, une inscription dès janvier 2021 est souhaitée.

Pour les enfants nés en 2019, merci de contacter l'école directement.

Pour toute inscription, n'oubliez pas d'aller dans un premier temps à la mairie avec votre livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de santé de votre enfant.

Pour tous renseignements et pour visiter l'école, n'hésitez pas à prendre contact avec Séverine Eveno, directrice de l'école au 02.40.83.30.04 ou par mail [ce.0440440p@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440440p@ac-nantes.fr)

Vous pouvez aussi vous présenter aux heures de sortie des classes (12h ou 16h30).



## Ecole St Joseph

Une fin d'année à l'école riche en partage et en émotion !

Cette année, la situation sanitaire actuelle nous oblige à faire preuve d'invention et d'adaptation.

- L'arbre de Noël, qui est traditionnellement organisé par l'APEL, n'a pu avoir lieu. Les enfants (bien aidés des enseignantes !) ont souhaité faire une surprise à leurs parents. Les chants n'auraient pas lieu cette année sur un podium mais à travers un CLIP vidéo ! La chanson « Ensemble » des Frangines a été réécrite pour devenir l'hymne de notre école. (<https://saint-joseph-saint-herblon.fr/une-surprise-pour-noel/>)
- Pour fêter Noël, le Père Yvon Barraud est venu nous parler de la naissance de Jésus. La pluie s'est invitée à la fête, mais le moment a été apprécié de tous !



Beaucoup d'émotions le dernier jour de classe pour dire « Au revoir et Merci » à Hélyette, l'ASEM de l'école.

Après 23 années passées auprès des enfants, Hélyette prend une retraite bien méritée !



### PORTES OUVERTES

le samedi 30 janvier 2020 sur RDV

## Ecole Notre Dame

SE RENCONTRER... difficile en confinement, mais nous sommes créatifs !

Face à l'actualité du confinement et du protocole sanitaire en vigueur, les projets ont été quelque peu perturbés en novembre et en décembre à l'école Notre Dame.

Toutefois, grâce à l'investissement de l'équipe éducative et des parents d'élèves, nous avons réussi à vivre ensemble différents événements :

- Fin novembre, le Festival du livre s'est une nouvelle fois invité pendant une semaine à l'école. Les élèves ont pu découvrir une centaine d'ouvrages qui étaient proposés à la vente dans l'enceinte de l'école. Grâce à une partie des bénéfices, l'école a pu acheter de nouveaux ouvrages pour enrichir sa bibliothèque. Cette année, les parents ont découvert l'édition du Festival uniquement par internet.
- En décembre, nous avons organisé avec les élèves un goûter de Noël et chaque classe a également préparé un spectacle de Noël qui a été présenté aux parents sous forme de vidéos au début des vacances de Noël : un formidable moment de partage en famille !



Le Père Noël nous a rendu visite le dernier jour de classe pour nous offrir de petites gourmandises et un livre offert par l'OGEC et l'APEL : un moment très apprécié par tous à la veille des vacances !

### PORTES OUVERTES

le samedi 30 janvier de 10h à 12h.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 ont commencé, pour les enfants nés en 2018 (Petite Section) et 2019 (Pré-Petite Section). Vous pouvez contacter Madame ROBERT, Chef d'établissement, au 02 40 83 00 92 (disponible le soir après la classe et le vendredi, jour de décharge) ou par mail : [ec.vair.notre-dame@ec44.fr](mailto:ec.vair.notre-dame@ec44.fr).

## APEL / OGEC - Ecole St Joseph

### OPERATION JUS DE POMME

Habituellement, faisant appel à une association pour notre fabrication de jus de pomme, nous avons été contraints de changer de producteur à cause de la crise sanitaire. Nous tenions à remercier M. Paul Peltier pour son aide précieuse. Nous avons vendu 2234 litres de jus de pomme.

### DEPART A LA RETRAITE

Après 23 années passées en tant qu'ASEM, nous avons dit « au revoir » à Hélyette pour son départ à la retraite.

Pour la remercier, les enfants ont pu lui offrir un petit cadeau ou un dessin.

Nous avons aussi organisé une cagnotte et quelques surprises offertes par l'équipe enseignante et l'APEL.

### BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2021

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2021.



### Contacts

APEL - Sabrina MERCIER - 02 40 09 95 37

apel.stjoseph44@laposte.net

OGEC - Simon BRELET - 02 72 52 31 13

ogec.stjoseph44@laposte.net

## APEL / OGEC - Ecole Notre Dame

Toute l'année, l'APEL organise des actions afin de financer les projets pédagogiques et culturels pour les enfants de l'école.

Rejoignez-nous, venez partager vos idées et vos remarques dans la bonne humeur !

Voici la composition des membres APEL :

Sophie BLANCHARD : présidente

Elodie GAUTHIER : vice-présidente

Marylène BARONNET : Trésorière

Charlène CROIX-AHMADI : Vice-trésorière

Sandra ORHAN : Secrétaire

Cécilia THIAU : Vice-secrétaire

Elodie HAYE

Denis RAVARD

Elodie BOUMARD

Elodie PANTECOUTEAU

Loire pour leur participation à la collecte de novembre.

La prochaine collecte aura lieu le 12 mai 2021.

Si dans votre entourage, vous connaissez des associations intéressées par une collecte de vêtements, le parrainage est toujours possible.

Malgré le contexte, l'équipe reste mobilisée et recherche de nouvelles actions qui allient contraintes sanitaires et convivialités.

Ainsi, en septembre, nous avons proposé la vente de saucissons, action qui a été appréciée par beaucoup d'entre vous. Nous allons réitérer cette action au 1er semestre 2021, avec un petit accompagnement proposé cette fois-ci !

### Actions de l'APEL notre Dame

Nous recyclons toujours les Pompots : vous pouvez les déposer (vides d'air et bouchonnées) dans la poubelle prévue à cet effet à l'entrée de l'école.

Nous collectons les vêtements, chaussures et petites maroquineries. Un grand merci aux familles et aux habitants de Vair-sur-



# Vie associative

## Club Bon Accueil Anetz

Nous vous offrons nos meilleurs vœux pour l'année 2021, en espérant que celle-ci soit meilleure que l'année passée afin que nous puissions nous retrouver pour faire toutes nos activités : jouer, danser, marcher, faire du sport, voyager, sans oublier nos joyeux repas !!!

Concernant notre Assemblée générale, nous ne pouvons rien prévoir pour le moment !

Le Bureau

## Généralités Mouvement Saint Herblonnais

Nous souhaitons une très «Bonne et heureuse année 2021» à tous nos adhérents. Que cette nouvelle année vous accompagne avec la santé et restons vigilants face à la COVID-19.

Nous espérons programmer l'Assemblée Générale durant le mois de mars et reconduire le programme de l'an passé pour les voyages. A savoir, la CRETE en mi-mai, la sortie «Cabaret La belle Entrée» en juin ainsi qu'une semaine en Cantabrie prévue pour septembre.

Nous formulons le vœu de voir redémarrer toutes nos activités ainsi que les moments festifs habituels. Et ce, dès que cela sera possible.

Notre association reste à l'écoute de toutes et de tous en demeurant disponible si besoin d'aide.

A bientôt !

### Contact – Informations

Marc CHAUFER, Président : 06.86.53.39.62  
<http://gm-saintherblonnais.monsite-orange.fr>

## Pays d'Ancenis Basket

Comme tout le monde, le Pays d'Ancenis Basket se réinvente dans ce monde sans contact ni proximité via le numérique et les réseaux. Après un mois d'octobre riche en événements (Championnat 3x3, tournoi féminin pour octobre rose...), reconfinement, le PAB a innové : exercices en visio pour les licenciés, séances fitness pour tous en partenariat avec un coach sportif. Les bénévoles, transformés pour les fêtes en lutins du Père Noël, ont emballé vos cadeaux à la sortie des magasins et proposé les calendriers de l'asso illustrés de nos équipes. Malgré tout, l'entraînement des jeunes a repris mi-décembre et la reprise des matchs s'organise pour janvier. Croisons les doigts !

### Contact

[www.paysdancenisbasket.fr](http://www.paysdancenisbasket.fr)

## Le comité des fêtes (Anetz)

Nous vous souhaitons une bonne année 2021 en espérant qu'elle soit toute autre : plus joyeuse, plus sociale, où les événements organisés habituellement sur notre commune pourront retrouver leur place.

Agenda 2021 :

- Vendredi 29.01.2021 : Assemblée Générale Comité des Fêtes d'Anetz
- Samedi 10.04.2021 : Concours de Palets en doublette (Salle Polyvalente de La Cour à Anetz)
- Samedi 05.06.2021 : Marche Gourmande (Départ Salle Polyvalente de La Cour à Anetz)
- Dimanche 10.10.2021 : Marché d'Automne (Salle Polyvalente de La Cour à Anetz)

# Intercommunalité

## SOS Urgence Garde d'Enfants Pays d'Ancenis

Dépanner les Parents dans l'urgence et ponctuellement

Une nounou malade, un rendez-vous médical urgent, et personne en vue pour garder le ou les petits ? Rassurez-vous, il y a toujours une solution avec SOS Urgence Garde d'Enfants. Notre association regroupe 34 bénévoles, mamans et mamies, pour intervenir du lundi au vendredi, uniquement en période scolaire. Cela peut être pour une heure, une demi-journée ou une journée entière. Nous accueillons les enfants, à partir de l'âge de 3 mois, à notre domicile ou nous nous déplaçons chez vous.

Nos bénévoles sont recrutées sur certificat médical et assurées pendant la durée des gardes. De plus, l'association a mis en place un protocole spécifique pour assurer des gardes en toute sécurité pendant cette période de pandémie.

Pour bénéficier de nos services, ni adhésion ni cotisation. Il suffit d'appeler le 02 51 14 18 61. C'est le numéro du répondeur qui vous donnera les numéros de téléphone où vous pourrez joindre une téléphoniste. Celle-ci se chargera de trouver une maman d'accueil.

Vous pouvez aussi passer par notre site internet : [www.sosurgencegardenfants.org](http://www.sosurgencegardenfants.org) rubrique Pays d'Ancenis.

Une participation financière libre est demandée pour le bon fonctionnement de l'association.

### Recherche de Bénévoles

La section du pays d'Ancenis regroupe les 20 communes de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis.

Notre activité consiste à garder ponctuellement des enfants, assurer un dépannage immédiat, occasionnel à des parents obligés de faire garder leurs enfants dans l'urgence à cause d'une défaillance de la garde habituelle, maladie de l'enfant, rendez-vous imprévu, etc...



Cette garde s'effectue soit au domicile de l'enfant, soit chez une mère d'accueil. Ce service ne fonctionne qu'avec des bénévoles, uniquement en période scolaire du lundi au vendredi de 8 à 18 heures et un seul numéro de téléphone : 02 51 14 18 61. En cas de garde dans la famille de l'enfant, les frais de déplacements sont remboursés à la mère d'accueil. Une participation financière libre est demandée à la famille pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association.

Afin d'étoffer notre équipe, nous recherchons des bénévoles pouvant consacrer une journée ou deux par mois à notre association. Notre idéal serait d'avoir au moins une mère d'accueil dans chaque commune de la COMPA.

Notre devise :

«Je deviens bénévole pour les raisons suivantes :

- Je vis une expérience humaine enrichissante,
- Je partage un moment privilégié avec 1 ou plusieurs enfants,
- Je donne de mon temps par solidarité,
- Je rejoins une équipe amicale »

Cette activité vous intéresse, vous pouvez nous appeler au 06 49 23 20 43 et 06 17 91 41 21, ou consulter le site internet : [sosurgencegardenfants.org](http://sosurgencegardenfants.org)



# Vie professionnelle

## Au revoir M et Mme Gasnier !

C'est en comité réduit, contexte sanitaire oblige, qu'a eu lieu le moment de convivialité organisé à l'occasion du départ en retraite de Jean-Paul et Geneviève Gasnier, propriétaires du restaurant «Les Terrasses de Bel-Air» durant 34 ans.

Ce fût l'occasion pour la municipalité de les remercier car au travers de leur passion, ils ont participé à la valorisation de notre patrimoine local mais aussi au rayonnement de notre commune. C'est désormais l'heure pour eux de profiter d'une belle et longue retraite.



Deux jeunes professionnels, Adèle et Alann COSQUERIC, reprennent le flambeau avec la réouverture du restaurant au printemps prochain. Bienvenue à eux !

## Une nouvelle infirmière



Marylène MENOURY est installée au 7 rue du Prieuré depuis le 16/11/2020.

Elle succède à Lucie CHÉNÉ, partie vers de nouveaux horizons.

Après avoir exercé au centre de soins à Ancenis pendant 12 ans et en remplacement à Vair sur Loire, elle souhaitait avoir son propre cabinet, voilà chose faite.

Marylène reçoit sur rendez-vous et à domicile dans un rayon de 10 km.

Vous pouvez la joindre au 06.42.88.87.92.



# Tribune Libre

## Le mot de la majorité

Gouverner, c'est prévoir

Nous avons voté le budget primitif 2021 lors du Conseil Municipal de décembre 2020. Vair-sur-Loire a été la première commune de la Compa à voter le budget 2021.

Nous avons voulu réaliser ce budget sous le signe de la solidarité et de la responsabilité pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire actuelle et préparer l'avenir de la commune. Les investissements sont réalisés pour apporter de nouveaux services à la population et améliorer le cadre de vie des habitants. Ils ont été étudiés en amont et inscrits dans notre programme électoral.

Malgré la baisse des aides de l'Etat pour la compensation de la suppression de la Taxe d'habitation, nous n'avons pas augmenté les impôts comme les années précédentes mais seulement de 1%. Notre responsabilité d'élus est de continuer à investir pour l'avenir de notre commune. Cette politique d'investissement est aussi une réponse responsable et solidaire pour les entreprises locales afin de contribuer à relancer l'économie locale qui a été malmenée avec la crise sanitaire et qui va subir de graves difficultés dans les mois et années à venir.

La municipalité doit montrer l'exemple à la politique de relance en continuant à investir.

Le budget 2021 a été réalisé dans l'optique d'aider à relancer l'économie locale en continuant et lançant nos projets malgré l'opposition municipale. Elle souhaitait reporter ou stopper les investissements. Elle a d'ailleurs voté contre ce budget. Cette politique volontariste de soutien à l'économie nous permet de lancer les dossiers d'études et de subventions dès le début de cette année.

Ces nouveaux investissements se font sans recourir à de nouveaux emprunts pour ne pas grever les finances locales.

Nous avons aussi prévu pour 2021 de réaliser une analyse des besoins sociaux pour mettre en place les nouvelles actions de notre politique sociale.

2020 a été une année particulière pour tout un chacun. Nous espérons que 2021 sera une année plus sereine où nous aurons plaisir à nous retrouver en famille et entre amis pour profiter de moments conviviaux.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021.

Les élus de la majorité

## Le mot de la minorité



### 2020, une année particulière

Le contexte sanitaire a jalonné toute cette année. D'abord un premier confinement, au lendemain des élections municipales. Puis, à partir de mai, les choses ne nous ont pas été rendues simples, il a fallu nous battre pour ne pas être réduits au silence.



Les travaux en commission ont alors débuté à l'été. À l'automne, nous avons vu s'améliorer l'ambiance générale de travail entre élus. Mais le deuxième confinement n'a pas favorisé les rencontres et les échanges. Nos propositions n'ont pas été entendues lors du débat d'orientation budgétaire, face à une majorité sourde et monolithique. Nous avons voté contre un budget monté précipitamment, plaqué sans explication, qui souligne l'absence d'une ligne directrice dans la politique communale. Notre demande de report du vote, refusée, aurait pourtant laissé du temps pour lever les doutes et les interrogations.



### 2021, une année de perspectives

2021, c'est d'abord la livraison de la nouvelle Mairie, dans le but d'améliorer les conditions de travail du personnel communal. Le bâtiment accueillera également un espace pour la bibliothèque. Les travaux des halles de tennis de la salle de la Cour se termineront cette année également. En fin d'année, les travaux des logements seniors débiteront, à l'emplacement actuel de la bibliothèque de Saint-Herblon.



2021, verra la nécessité pour notre groupe minoritaire de défendre nos convictions au sujet du projet démesuré de la vidéoprotection et sur la pertinence de la gestion du budget communal. Nous nous engageons à rester mobilisés dans nos commissions, à travailler, à proposer nos idées et à les défendre !



En 2020, nous souhaitons partager l'envie d'être ensemble, nous ne laisserons pas tomber cette envie pour 2021...



### Pour nous suivre

Retrouvez sur Facebook nos propositions et nos réactions à l'actualité de Vair. Il nous est impossible de nous exprimer en longueur ici.

[www.facebook.com/VairLesHabitants](https://www.facebook.com/VairLesHabitants)



Nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

# LES SERVICES

## Mairies et Agences Postales Communales (APC) -

Horaires

Anetz : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h. Fermées le jeudi.

St Herblon : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h30 - 16h30 ; le samedi 9h - 12h. Fermées le mercredi.

Anetz - APC : 02.40.83.11.20

ST Herblon - APC :

02.40.98.02.91

Mairie : 02.40.98.02.23.

## Bibliothèques

St Herblon - 1 impasse des Magnolias - 02.40.09.64.38

Horaires : mercredi de 16h30 à 18h, samedi et dimanche de 10h30 à 12h.

Anetz - Impasse des Sports - 02.40.83.31.95.

Horaires : mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h, vendredi de 16h45 à 18h30, samedi de 10h à 12h et dimanche de 10h30 à 11h30.

## Restaurants scolaires

St Herblon - rue de Versailles 0764.63.60.14

restaurant scolaire.sth@vair-surloire.fr.

Anetz - L'Ancre - 02.40.98.79.20 restaurant scolaire.anetz@vairsurloire.fr.

## Accueils périscolaires et du mercredi

St Herblon - rue de Versailles 02.40.98.07.86

aps.sth@vairsurloire.fr

Anetz - L'Ancre - 02.51.14.73.87 aps.anetz@vairsurloire.fr.

## Ecole La Fontaine - Anetz

02.40.83.30.04

28 rue du Heurteau

## Ecole du Chêne Vert - St Herblon

02.40.98.00.96

2 rue de Versailles.

www.ecole-chene-vert.fr.

## Ecole Notre Dame - Anetz

02.40.83.00.92

163 rue des Pinsons.

www.ecolenotredameanetz.

toutemonecole.fr

ec.vair.notre-dame@ec44.fr

## Ecole St Joseph - St Herblon

02.40.98.01.50

4 rue de Versailles.

http://saint-joseph-saint-herblon.fr

## SANTE

### Médecins

Dr COADER - Dr COUNIL - Dr GIEL 02.40.96.98.44

Maison Médicale (St Herblon) - rue René Guy Cadou. Sur RV.

### Pharmacie Rodriguez

02.40.98.00.84 (St Herblon)

Ouverte tous les jours de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h15, sauf le samedi après-midi. Les pharmacies de garde le week-end sont disponibles au 32 37.

### Chirurgien Dentiste

J.Y. MASSON - 02.40.98.01.34 rue de la Boule d'Or (St Herblon).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30. Samedi de 9h à 12h. Fermé le jeudi.

**Cabinet de kinésithérapie et ostéopathie** - Rue du Stade. (St Herblon). Sur RV au 02.40.98.01.10.

### Infirmières

- Lucie GUERY - Maison Médicale - rue René Guy Cadou - 06.17.07.90.70

- Marylène MENOURY - 7 rue du Prieuré - 06 42 88 87 92 .

### Orthophoniste -

Mme GRENIER-SOLIGET  
Maison Médicale - rue René Guy Cadou - 06 02 71 05 91.

### Psychologues

- Claire Matéo-Garcia - 06.35.95.19.34

- Vanessa Robin - 06.51.07.29.80 .

7 rue du Prieuré (St Herblon)

## Association Centre de Santé de la Région d'Ancenis

330 bd du Dr Moutel - 44150 ANCENIS - tel : 02 40 83 02 98. - contact@acsra.fr.

## Association Soins Infirmiers du Secteur de Varades

138 rue du Parc - Varades - Loireauxence - Tél : 02 40 98 33 65.

cdsvarades@orange.fr

www.centre-infirmiers-varades.fr.

## INFOS UTILES

**Presbytère** de Varades 02.40.83.43.58

### Conciliateur :

Permanence : 2ème et 4ème mercredi matin - mairie d'Ancenis.

Prendre rendez-vous au 02.40.83.87.00

**POINT D'ACCÈS au DROIT** : permanence mairie d'Ancenis. Prendre rendez-vous au 02.40.83.87.00.

### Sous-Préfecture -

02.40.81.02.13 - Châteaubriant www.loire-atlantique.pref.gouv.fr

### Trésorerie - 02.40.83.02.27

Ancenis - www.impots.gouv.fr Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 (fermée l'après-midi)

### Centre des impôts

02.40.09.14.14

www.impots.gouv.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

**Pôle Emploi** - 336 rue de Châteaubriant - Ancenis N° unique : 3949

Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, jeudi de 8h30 à 12h30 et le vendredi de 8h30 à 15h30.





# LES SERVICES

## SÉCURITE SOCIALE :

Maison d'ETAT - Rue du Docteur Bousseau (anciennement sous préfecture) – ANCENIS. Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30. Pas de permanences pendant les vacances scolaires. Toute correspondance est à adresser au 9 rue Gaëtan Rondeau - 44958 Nantes cedex 9. N° unique : 3646. [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## FNATH

(association des accidentés de la vie) - Espace Corail – Place F. Robert – ANCENIS – salle n°3  
Permanence à Ancenis - 72 rue St Fiacre de 10h à 12h le 3ème jeudi de chaque mois.

## A.D.I.L.

72 rue St Fiacre – Ancenis  
Permanences le 2è et 4è jeudi de 14h à 16h30 – [www.adil44.fr](http://www.adil44.fr).

**MISSION LOCALE** -16/25 ans  
02.40.96.44.30 Espace Corail – 30 place Francis Robert - ANCENIS -Permanences : lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h. Fermée le lundi après-midi et le vendredi fermeture à 16h30.  
[accueil@mlpaysancenis.fr](mailto:accueil@mlpaysancenis.fr)  
[www.missionlocalepaysancenis.fr](http://www.missionlocalepaysancenis.fr)

## ASSISTANTE SOCIALE

02.40.83.09.81 - Ancenis  
Permanence en mairie de Vair sur Loire, sur RV uniquement

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

02.40.09.94.53  
Permanences : salle de l'Ancre (Anetz) les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis de 9h30 à 12h30 et aux salles d'activités (rue de Versailles - St herblon) les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis

## CAF de L.A

0.820.25.44.10 – Maison d'ETAT - Rue du Docteur Bousseau (anciennement sous préfecture) – ANCENIS. [www.caf.fr](http://www.caf.fr) – Sans RV le Lundi et mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h. Sur RV Jeudi de 13h30 à 16h. 0 810 25 44 10.

## URSSAF

3 rue Gaëtan Rondeau - 44933 Nantes cedex 9  
02 51 72 66 66 ou [www.nantes.urssaf.fr](http://www.nantes.urssaf.fr)

## CARSAT (ex CRAM)

espace Corail– 2è étage – salle permanence 1 – Ancenis sur rendez vous uniquement au 0821100110 – 1er et 3ème vendredis de 9h30 à 17h30. [www.carsat-pl.fr](http://www.carsat-pl.fr). Tél : 3960

## CICAS – ARRCO

(Retraites complémentaires)  
[Www.agirc.arrco.fr](http://Www.agirc.arrco.fr) - 0820.200.189.

## M.S.A.

Antenne d'ANCENIS – Espace Corail. Permanence : lundi de 9 h à 12 h sans rendez-vous, l'après-midi sur rendez-vous. [www.msa44.fr](http://www.msa44.fr). 06.87.60.60.55

## ADAVI 44

Association départementale d'aide aux victimes d'infractions - 02.40.89.47.07

Permanence : 2ème jeudi du mois de 14h30 à 17h30 sur rendez-vous à la mairie d'Ancenis (02.40.83.87.00)

## COMPA

(Communauté de Communes du Pays d'Ancenis) - quartier Rohan. 02.40.96.31.89  
[www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com)

**GARE S.N.C.F. ANCENIS** (36.35)

## CORRESPONDANTS PRESSE

Ouest France - Gaëtan GUERRIER - 02.40.97.51.77  
Presse Océan - Jean BESNARD - 06.02.61.88.97  
L'Écho d'Ancenis - Alain PASSIANT - 06.50.12.38.77

## DÉCHÈTERIES RECYCLAGE

### «La Coutume» MESANGER

Lundi, mardi et jeudi de 13h45 à 18h00

Mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h45 à 18h00

### «Les Quatre Routes» Varades - LoireAuxence

Lundi de 9h00 à 12h30. Mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h45

## RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES VAIR-SUR-LOIRE

le lundi des semaines impaires pour les bacs et les sacs jaunes. Les sacs jaunes sont disponibles en mairie.

## TROCANTONS -

[www.trocantons.org](http://www.trocantons.org) - horaires sur le site internet.

Collecte sur appel téléphonique : 02.40.97.78.55

## Collecte des bouchons en plastique :

Mme Annick JOUHANNET (Anetz) : 02 40 83 31 41.

## Location de broyeur pour végétaux

Thermique ou électrique. Réservation et renseignements au 07 82 65 43 57. En partenariat avec l'association Anetz environnement.



Nouvelle mairie côté accueil du public



Rue de l'Europe



Parking devant la salle de l'Ancre



Salle du conseil de la mairie d'Anetz



Le rond-point à la Barbinère



Nouvelle mairie côté bibliothèque

Facebook : @vairsurloire  
Intramuros  
[www.vairsurloire.fr](http://www.vairsurloire.fr)  
[mairie@vairsurloire.fr](mailto:mairie@vairsurloire.fr)